

- Initial
- RNCP Niveau 4
- Code RNCP : 39519
- Année 1

Certification

Technicien d'Etudes du Bâtiment en Dessin de Projet

PRÉSENTATION

Le technicien d'études du bâtiment en dessin de projet est chargé, au sein des agences d'architecture, de maîtriser l'œuvre ou de la construction de maisons individuelles, de la réalisation des documents graphiques et de la modélisation numérique des projets de bâtiment, en respectant les contraintes économiques et réglementaires. À partir d'une esquisse de l'architecte pour un projet neuf, il modélise le projet en 3D en intégrant les contraintes et exigences issues de son étude technique et réglementaire. En phase d'avant-projet, il traite l'ensemble du dossier du permis de construire. Il détermine le formulaire administratif à compléter en fonction de la nature du projet et s'appuie sur celui-ci pour collecter les informations utiles et produire les plans, coupes nécessaires à l'instruction du projet par les autorités. Il réalise les mètres pour compléter le dossier du permis de construire.

CERTIFICATION

La certification Technicien d'Etudes du Bâtiment en Dessin de Projet est enregistrée au RNCP par le ministère de l'éducation au niveau 4.

Fiche RNCP n°39159, enregistrée le 01-09-2024,

Code NSF 230n : Etudes et projets d'architecture et de décors

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/39519/>



PRÉREQUIS

Cette première année de bachelor architecte d'intérieur coordonnateur BIM est accessible à tout titulaire d'un baccalauréat général, baccalauréat technologique, baccalauréat professionnel ou infra bac.

MÉTHODES

Les méthodes mobilisées incluent un face-à-face pédagogique, des mises en situation répétées, une participation active, des exercices pratiques et des outils d'analyse. Les apports méthodologiques sont illustrés par des exemples puis appliqués en situation pour favoriser l'apprentissage efficace.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Séances de formation en salle
- Séances de formation hybrides
- Étude de cas

ÉVALUATION ET SUIVI

- Les acquis et la progression sont évalués en continu par des contrôles sur table et des rendus.
- La validation du diplôme est soumise aux modalités d'examen.

POURSUITE D'ÉTUDES

Cette première année équivaut à une année préparatoire, à l'issue de celle-ci, vous pouvez intégrer la deuxième année de bachelor architecte d'intérieur coordonnateur BIM au sein de CIFEP ou le BTS étude et réalisation d'agencement (ERA).

MÉTIERS - DÉBOUCHÉS

Les différents secteurs d'activités concernés sont principalement :

- les cabinets de maîtrise d'œuvre ou de maîtrise d'ouvrage
- les bureaux d'études techniques
- les bureaux d'études des services techniques des collectivités territoriales
- les entreprises du bâtiment, artisanales, PME ou grandes entreprises.

Les types d'emplois accessibles sont les suivants :

- Technicien d'études
- Dessinateur 2e échelon (conventions collectives nationales cabinets d'architecture)

VOIES D'ACCÈS

- Formation continue
- Statut stagiaire de la formation continue
- VAE nous consulter
- Cette formation est éligible au CPF

RYTHME

- 3 mois de stage obligatoire en entreprise
- Formation en initial

DURÉE

- ORGANISATION DE LA FORMATION
- 630 h en 1 an en centre de formation

PROGRAMME

- Réglementation et droit
- Technologie du bâtiment
- Infographie
- Expression plastique
- Rough
- Sémiologie
- Histoire de l'art
- Philosophie de projet
- CAO
- Atelier de conception
- Dessin technique
- Analyse architecturale

- Langue vivante étrangère : Anglais

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

LE COORDINATEUR DE LA FILIÈRE :

Il prend en charge le recrutement des apprenants, l'individualisation de leur parcours de formation, la coordination des groupes et le suivi individuel tout au long du parcours. Il garantit l'articulation et la fluidité du parcours de formation individualisé de chacun.

LE FORMATEUR·ICE RÉFÉRENT DU DISPOSITIF :

Il est le garant technique de la formation et gère au quotidien la formation.

LES FORMATEURS TECHNIQUES :

Ils sont experts dans leur domaine d'intervention.

LE RÉFÉRENT HANDICAP : Il s'assure de la faisabilité organisationnelle (horaires, rythme), supports pédagogiques adaptés) pour les personnes en situation de handicap en formation.

ADMISSION

Admission après test, étude du dossier de candidature et entretien. Jusqu'à 15 jours avant le début de la formation.

COÛT FORMATION

5990 Euros HT
Paiement comptant par échelonnement, merci de nous consulter.

ACCESSIBILITÉ

Nos locaux sont accessibles PMR
Pour toute situation de handicap merci de nous contacter pour envisager la faisabilité.

Contact :

contactchambery@cifep.fr

04 80 81 98 30

contactlyon@cifep.fr

04 27 02 74 68



CIFEP Chambéry
256 rue François Guise
73000 Chambéry

CIFEP Lyon
30 rue de la Baisse
69100 Villeurbanne

www.cifep.fr

Plus d'infos
sur notre site internet :

